

JEUNES OU PLUS ÂGÉES, LES PERSONNES SEULES SONT PLUS PRÉSENTES EN FRANCHE-COMTÉ

Entre 1999 et 2006, comme au niveau national, la population de Franche-Comté a vieilli. Cette tendance est particulièrement marquée dans les villes-centres et dans leurs périphéries. La part des personnes vivant seules augmente fortement depuis 1999 et est très élevée dans les villes-centres. La Franche-Comté est aussi la première région « ouvrière » de France. Entre 2001 et 2006, chaque année, la Franche-Comté perd 11,6 habitants pour 10 000 à destination d'une autre région française. Les jeunes (18-24 ans) sont plus nombreux à quitter la région qu'à y venir. En revanche, la Franche-Comté attire des ouvriers.

En 2006, 22,4% de la population franc-comtoise a moins de 18 ans, tandis que 21,7% des habitants ont 60 ans ou plus. La génération du « baby-boom » se situe pleinement dans la tranche

des 40-59 ans, constituant de loin la cohorte la plus nombreuse (27,4 % du total). Entre 1999 et 2006, comme dans toutes les régions françaises, la population franc-

comtoise vieillit. La part des « moins de 18 ans » recule de plus d'un point, alors que celle des « 60 ans ou plus » progresse (+1,2 point). Au total, l'indice de vieillesse (rapport des personnes de 60 ans ou plus sur la population de moins de 18 ans) augmente en Franche-Comté et sur l'ensemble des territoires qui la composent. Sa hausse est homogène au niveau départemental. Comme en 1999, le Jura présente en 2006 la structure de population la plus âgée et le Doubs offre le profil le plus jeune. Depuis 1999, l'indice de vieillesse croît fortement dans

La population du Jura demeure la plus âgée de Franche-Comté

Répartition de la population franc-comtoise par classe d'âge et département en 2006

Unité : %

	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort
Moins 18 ans	22,4	22,5	22,3	22,4	22,2
18-24 ans	9,0	10,4	7,2	7,4	10,0
25-39 ans	19,5	20,1	18,5	18,8	20,2
40-59 ans	27,4	26,8	27,8	28,4	27,5
60 ans ou plus	21,7	20,2	24,2	23,0	20,1

Source : INSEE (recensement de la population)

les villes-centres et les banlieues périphériques ⁽¹⁾. Cependant, dans les villes-centres, la part des « 18-24 ans » est deux fois plus élevée que dans les autres zones géographiques en 2006. Ces villes constituent aussi le seul espace où elle progresse depuis 1999 (+1,0 point).

Davantage de personnes seules

En 2006, la moitié de la population des ménages francs-comtois est constituée de couples avec enfants et un quart de couples sans enfants. Les personnes seules représentent 14,2% de la population des ménages. Toutes ces proportions varient fortement selon le lieu de résidence. Les personnes seules sont ainsi surreprésentées dans les villes-centres (22,2% de la population des

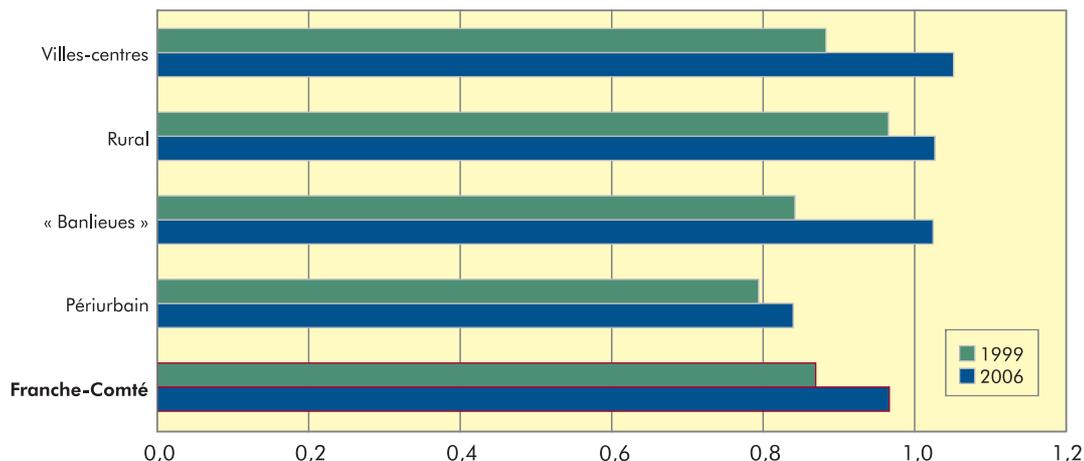
ménages), tandis qu'elles sont en proportion deux fois moins nombreuses en dehors. La concentration des familles monoparentales est aussi très élevée dans les villes-centres (de quatre à cinq points supérieure aux autres zones). En revanche, les zones périurbaines affichent

une part importante de couples avec enfants (56,2%). Depuis 1999, la structure des ménages évolue sensiblement. La part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfants diminue de cinq points, alors que celle des couples sans enfant augmente de 2,3 points en moyenne dans la région, et même de trois points en Haute-Saône. Enfin, la part des personnes vivant seules progresse de deux points, situant la Franche-Comté au troisième rang des régions métropolitaines dans ce domaine. Le Territoire de Belfort et le Doubs comptent les plus fortes proportions de personnes vivant seules dans la région. Il s'agit aussi des départements dans lesquels ce type de ménage progresse le plus depuis 1999 (+2,2 points).

en tête des régions françaises, devant l'Alsace et la Picardie. Cette part reste pratiquement stable depuis 1999, alors qu'elle décroît en France métropolitaine. En revanche, la région a la plus faible proportion d'employés de France métropolitaine mais se situe dans la moyenne hexagonale pour les cadres, tant en structure (4,8% de la population totale) qu'en évolution (+1 point). Enfin, elle enregistre le plus fort recul national pour la catégorie des élèves et étudiants de 15 ans ou plus entre 1999 et 2006 (-1,6 points). Avec 16% des effectifs, la Haute-Saône est le plus « ouvrier » des départements francs-comtois. Le Doubs affiche la proportion d'élèves et d'étudiants la plus élevée de la région, même s'il enregistre la plus forte baisse de cette catégorie depuis 1999 (-1,9 point).

Au lieu de résidence, les cadres sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans les villes-centres de Franche-Comté qu'en milieu rural. Toutefois, leur part progresse le plus en « banlieue » (communes du pôle urbain hors villes-centres) depuis

Le vieillissement s'accélère dans l'espace urbain (villes-centres et « banlieues ») Indice de vieillesse de la population par zone de peuplement (60 ans ou plus/moins de 18 ans)



Source : INSEE (recensement de la population)

Une forte représentation des personnes seules dans les villes-centres

Répartition de la population des ménages francs-comtois selon les zones de peuplement en 2006

	Franche-Comté	Villes-centres	« Banlieues »	Périurbain	Rural
Couples avec enfant(s)	50,4	41,1	52,5	56,2	52,2
Couples sans enfant	24,6	21,5	26,7	25,5	25,9
Famille monoparentale	8,5	12	8,2	6,8	6,9
Personnes seules	14,2	22,2	11	9,6	12,8

Champ : hors la catégorie des « sans famille » (personnes en communauté et colocataires)
Source : INSEE (recensement de la population)

La Franche-Comté : première région « ouvrière » de France

Répartition de la population totale au lieu de résidence par catégorie socioprofessionnelle en 2006

	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort
Agriculteurs	1,0	0,9	1,3	1,4	0,3
Artisans-commerçants	2,4	2,3	2,9	2,5	2,0
Cadres	4,8	5,5	4,0	3,4	6,2
Professions intermédiaires	10,5	11,0	10,0	9,5	11,2
Employés	12,6	12,5	12,3	12,8	13,0
Ouvriers	15,3	15,1	15,7	15,9	14,3
Élèves-étudiants	7,9	8,9	6,8	6,6	8,4
Retraités	21,3	19,7	23,7	22,9	19,7
Autres inactifs	24,2	24,0	23,4	24,9	25,1

Source : INSEE (recensement de la population)

Un maintien des ouvriers et un recul des étudiants parmi la population

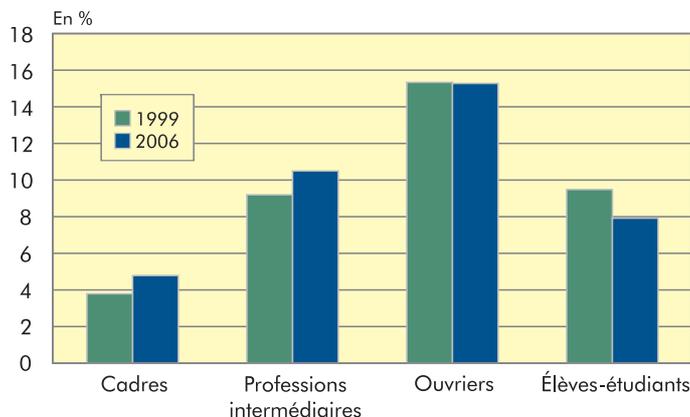
En 2006, les ouvriers représentent 15,3% de la population régionale (soit 175 600 personnes ⁽²⁾), ce qui place la Franche-Comté

(1) Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Il est constituée d'une ou de plusieurs villes-centres et de leurs banlieues (ensemble de communes urbaines qui ne sont pas villes-centres).

(2) Il s'agit de catégories socioprofessionnelles au lieu de résidence.

Davantage de cadres et moins d'élèves et d'étudiants en Franche-Comté

Parts de certaines catégories socioprofessionnelles dans la population franc-comtoise en 1999 et 2006 (en %)



Source : INSEE (recensement de la population)

1999 (+1,4 point). À l'inverse, la présence ouvrière augmente à mesure qu'on s'éloigne de l'espace urbain. Les ouvriers représentent 17,7% de la population en milieu rural et 13,3% dans les villes-centres. Leur part diminue dans les zones périurbaines et en « banlieue » entre 1999 et 2006.

La Franche-Comté reste déficitaire dans ses migrations avec l'ensemble de la France

Entre 2001 et 2006, 64 000 personnes (ayant cinq ans ou plus), recensées entre 2004 et 2008, sont venues s'installer en Franche-Comté⁽³⁾. Parmi la population franc-comtoise de

2006, 6,0% n'habitaient pas dans la région cinq ans auparavant. Selon ce critère, la Franche-Comté se classe au 16^e rang des 22 régions métropolitaines.

Au cours de la période (2001-2006), 70 000 Francs-Comtois (de cinq ans ou plus) ont déménagé dans une autre région française. Cet effectif représente 6,6% de la population franc-comtoise en 2006 (10^e rang métropolitain).

Chaque année, au jeu des migrations « internes », la région perd 11,6 résidents pour 10 000 habitants. Elle occupe le 15^e rang métropolitain entre la Bourgogne (14^e) et l'Alsace (16^e). Selon ce ratio, l'Île-de-France est la région qui perd le plus d'habitants (- 66,2 pour 10 000), tandis que le

Entre 2001 et 2006, la Franche-Comté perd en moyenne chaque année 11,6 habitants pour 10 000 habitants

Migrations « internes » de la population franc-comtoise entre 2001 et 2006

	Effectifs	Part (en %)	Rang métropolitain
Population en 2006	1 066 001	-	-
dont :			
Stables entre 2001 et 2006	1 002 082	94,0	7
Arrivées entre 2001 et 2006	63 919	6,0	16
Sorties entre 2001 et 2006	70 096	6,6	10
Taux de migration nette (pour 10 000 habitants)*	- 11,6	-	15

* Cf. définitions

Source : INSEE (recensement de la population de 2006 - exploitation complémentaire)

La Haute-Saône gagne chaque année 17,5 habitants pour 10 000

Répartition et solde annuel des migrations « internes » par département franc-comtois

	Part dans la population au 1 ^{er} janvier 2006 (en %)			Solde annuel des migrations « internes » (pour 10 000 hab.)	Rang (2)
	Arrivées (1)	Sorties (1)	Stables		
Doubs	8,8	9,8	91,2	- 20,6	75
Jura	9,7	9,6	90,3	+ 1,6	58
Haute-Saône	10,8	9,9	89,2	+ 17,5	49
Territoire de Belfort	12,5	15,0	87,5	- 50,8	90

(1) Y compris les migrations infrarégionales entre les départements francs-comtois

(2) Sur 96 départements métropolitains

Source : INSEE (recensement de la population de 2006 - exploitation complémentaire)

Languedoc-Roussillon est celle qui en gagne le plus (+84,0 pour 10 000).

Les flux migratoires étant restreints, la croissance démographique de la population franc-comtoise repose entièrement sur les excédents naturels (nombre de naissances supérieur à celui des décès), contrairement à d'autres régions françaises.

Les jeunes (18-24 ans), les cadres et les professions intermédiaires sont les plus mobiles géographiquement. Les jeunes représentent 19% du total des arrivées en Franche-Comté et 24% des sorties. Cette mobilité marquée tient à la poursuite d'études ou à l'accès à un premier emploi en dehors de la région. Pour les cadres, il existe notamment un lien étroit entre la mobilité professionnelle (promotion en particulier) et la mobilité géographique. Changer de lieu de résidence pourrait ainsi favoriser l'avancement, tandis qu'une promotion impliquerait souvent un déplacement géographique⁽⁴⁾.

Hormis les élèves et les étudiants, les professions intermédiaires et les employés sont plus nombreux à quitter la région qu'à s'y installer. Les ouvriers représentent

13% des arrivées et 11% des sorties vers les autres régions de France. Certains de ces arrivants auraient alimenté le marché du travail frontalier avec la Suisse, en plein essor au cours de la période (2001-2006).

Les migrations résidentielles ne touchent pas uniformément les départements francs-comtois. Entre 2001 et 2006, la Haute-Saône est le territoire qui en profite le plus, avec un gain annuel de 18 habitants pour 10 000. Le bilan est quasiment équilibré pour le Jura, alors que le Doubs pâtit de la faiblesse des arrivées et perd ainsi, chaque année, 21 habitants pour 10 000. Le Territoire de Belfort présente les flux migratoires « internes » les plus importants. Au 1^{er} janvier 2006, les arrivées et les sorties dans ce département représentent respectivement 12,5% et 15,0% de la population. Entre 2001 et 2006, le Territoire de Belfort perd, chaque année, 51 résidents pour 10 000.

Les nouveaux arrivants dans la région sont majoritairement des couples avec enfants. Ceux-ci tendent à renforcer la part de cette catégorie en Haute-Saône et dans le Jura. En revanche, malgré les arrivées, la propor-

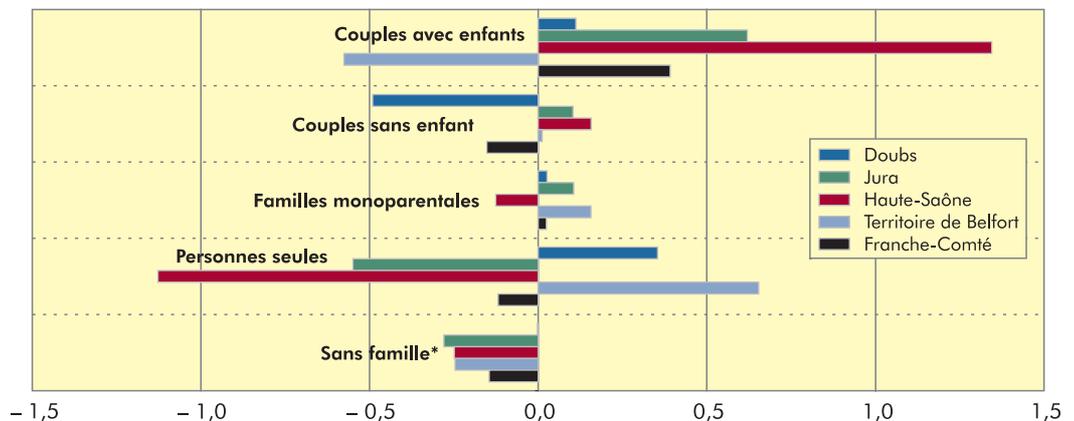
(3) Seuls les mouvements concernant la France métropolitaine et les DOM sont pris en compte. Ils sont nommés « migrations internes ».

(4) Cf. C. BRUTEL, M. JEGOU et C. RIEU, La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine, INSEE, Économie et statistiques, 2000, n°336.

tion de couples avec enfants baisse dans le Territoire de Belfort. Ce département et le Doubs attirent en effet plutôt des personnes seules, parmi lesquelles de nombreux étudiants. À l'inverse, faute notamment d'une offre de formation universitaire importante, la part de personnes seules (qui comprennent une population élevée d'étudiants) dans le Jura et la Haute-Saône diminue. ■

Éric HANRIOT
Pierre QUILLERY

La Haute-Saône et le Jura attirent particulièrement les couples avec enfants Effet des migrations sur la distribution des compositions familiales en Franche-Comté (écarts en points - migrations sur cinq ans)



* Sans famille : personnes vivant en communautés (maisons de retraite, foyers de travailleurs, communautés religieuses...) et colocalitaires
Source : INSEE (recensement de la population de 2006 - exploitation complémentaire)

Définitions :

Effet des migrations sur la structure de la zone :

Cet indicateur mesure l'effet des migrations (entrées et sorties) sur le profil sociodémographique d'un territoire. Il permet de déterminer si les migrations dans ou depuis la zone ont contribué à accroître ou au contraire à réduire le poids d'une sous-population.

Espaces urbains et espaces ruraux :

Les analyses de cette publication se fondent sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multi-polarisées) ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Il est constituée d'une ou de plusieurs villes-centres et de leurs banlieues (ensemble de communes urbaines qui ne sont pas villes-centres).

Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multi-polarisées.

Pour en savoir plus :

P. BESSY-PIETRI, Y. SICAMOIS, *Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines*, INSEE, INSEE Première, n°765, avril 2001.

Migrations résidentielles :

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de huit ans et de neuf ans.

Désormais, la résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte et permet donc de mieux approcher les migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune au 1^{er} janvier de l'année *n* et au 1^{er} janvier de l'année *n*+5 peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Le **taux annuel de migration interne** rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine et DOM). Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

Source : le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. Désormais, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Au cours de cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40% de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements. Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont aussi à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires ;
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site www.insee.fr.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'INSEE a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour en savoir plus

Sur les résultats du recensement de la population

Tous les résultats du recensement de 2006, à partir de la commune, sont disponibles sur

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm> :

- téléchargez gratuitement les chiffres-clés, tableaux détaillés et bases de données ;
- consultez les représentations cartographiques issues de ce recensement.

B. BACCAÏNI, D. LEVY, *Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre les départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs*, INSEE, INSEE Première, juillet 2009, n°1248.

Sur l'analyse des migrations résidentielles

Les directions régionales de l'INSEE disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et d'analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, Pays, parc naturel, territoire de projet...). Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître, de manière précise, l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants et sortants du territoire). Ils permettent aussi de déterminer le profil sociodémographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).